

tion réelle à la stabilité et à la bonne entente. D'aucuns semblent s'imaginer que la politique étrangère ne se rapporte qu'à la guerre et qu'elle n'entraîne que des relations avec les pays d'outre-mer. Il est bon de se rappeler qu'elle a pour principal but de maintenir la paix et de cimenter les relations de bon voisinage.

Il y a un autre aspect de ces relations qui a été exposé dans un discours remarquable, l'été dernier. Le mois d'août 1938 est tout aussi important dans l'histoire de l'Amérique du Nord que le fut le mois de septembre de la même année dans l'histoire de l'Europe. Ce mois-là, le président des Etats-Unis a déclaré, à Kingston :

Heureusement, nos deux peuples, unis par des liens d'amitié et de bonne entente parfaite, sont en mesure d'envisager en toute sérénité ces éventualités, s'efforçant de ne négliger aucun moyen qui puisse, si nos espoirs se réalisent, contribuer à la paix mondiale. Même si ces espoirs étaient déçus, nos pays peuvent se donner l'un à l'autre l'assurance que, dans cet hémisphère du moins, il restera une puissante citadelle où la civilisation pourra briller de tout son éclat.

Le Dominion du Canada est une des nations-sœurs qui forment l'Empire britannique. Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera pas indifférent s'il arrive jamais qu'un autre empire menace le sol canadien.

Ces éloquents paroles ont immédiatement trouvé un écho favorable dans la presse et parmi le public du Canada. Afin d'exposer ce que j'ai cru être l'attitude du Canada, qu'il me soit permis de citer une partie du discours que j'ai prononcé à Woodbridge, peu de temps après :

Nous savons que ces paroles d'assurance sont celles d'un peuple ami, qui est en même temps pour nous un bon voisin. Nous sommes heureux que nos affaires communes aient été conduites de telle sorte, et que la confiance qui existe entre nous soit telle que ces paroles aient pu être prononcées en toute sincérité et acceptées sans réserve. Nous reconnaissons qu'il ne s'agit nullement ici d'alliances militaires, choses étrangères aux traditions du peuple américain comme à celles de notre propre peuple. Nous trouvons dans les paroles du président un nouvel exemple des relations particulièrement amicales qui se sont établies entre le Canada et les Etats-Unis, et nous sommes heureux de l'estime qu'a pour nous un pays voisin...

Les Canadiens comprennent très bien ce que signifie la visite du Président. Ils savent aussi qu'ils ont leur propres obligations quant à la sauvegarde du sol canadien comme patrie d'hommes libres dans l'hémisphère occidental. Ils reconnaîtront qu'ils ne doivent pas se dérober à ces obligations. De fait, étant donné la situation actuelle, ils seront prompts à s'apercevoir que l'assurance donnée par le Président a accru plutôt que diminué leurs obligations.

Nous avons, nous aussi, des obligations à titre de bons voisins, et l'une d'elles consiste à veiller, de notre propre initiative, à ce que notre pays soit, aussi efficacement que possible, mis à l'abri de toute attaque ou invasion,

et que, l'occasion survenant, nulle force ennemie ne puisse attaquer les Etats-Unis par terre, par mer ou par air, en passant par le territoire canadien.

Je tiens tout particulièrement à affirmer que ces relations plus étroites et plus importantes avec les Etats-Unis n'ont affaibli en rien nos relations avec le Royaume-Uni. Au contraire, on a vu en même temps se manifester dans ces deux grands pays une compréhension plus nette de leurs aspirations et de leurs intérêts communs. On en a vu une preuve manifeste dans la conclusion simultanée du traité canado-américain et du traité anglo-américain. Non seulement nous avons vu se manifester la bonne entente sur le continent nord-américain, mais nous l'avons vue s'accroître dans l'Atlantique septentrional, bien que, dans ce dernier cas, il se soit nécessairement agi de relations et d'obligations moins précises et moins formelles. Le Canada a joué en cette occasion un certain rôle; il en a certainement retiré de grands avantages. Ce n'est pas là un mouvement qu'on puisse brusquer. C'est une situation dans laquelle chaque pays doit prendre ses décisions en songeant à son propre intérêt, dans l'avenir comme dans le présent.

Il semble ici opportun de dire un mot des relations du Canada avec les pays de l'Amérique du Sud et les autres membres de l'union panaméricaine.

A notre époque, où les distances s'effacent entre les continents comme entre les pays, les Canadiens s'intéressent de plus en plus aux choses de toute l'Amérique. En effet, il y a quelques mois, on a suggéré, dans certains milieux, que le Canada se fit représenter à la huitième conférence internationale des Etats de l'Amérique, tenue en décembre dernier à Lima, au Pérou. Je puis affirmer à la Chambre que le Gouvernement se rend compte de l'importance de nos relations avec les quelque vingt autres nations qui se sont établies dans cet hémisphère occidental. Même au seul point de vue géographique, nous ne saurions nous désintéresser des événements qui concernent leur bien-être et leur sécurité. Nous comprenons que, dans bien des cas, ces peuples ont à résoudre des problèmes semblables à ceux qui se posent chez nous et que les solutions qu'ils ont trouvées ou qu'ils recherchent nous intéressent. Sur le terrain économique, nos relations avec ces pays sont importantes et susceptibles de s'accroître considérablement.

Pour répondre à ceux qui voulaient nous voir participer à la conférence de Lima, je puis rappeler que le Canada n'est pas membre de l'union panaméricaine et qu'il ne pouvait conséquemment être invité à s'y faire représenter, puisque le président du Pérou, se con-